

30 idées reçues pour ne pas mourir idiot

Issues de la tradition ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. Les auteurs les prennent pour point de départ et apportent ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir.

sommaire

« Le Che était un héros révolutionnaire. »	7
« Les Anglais font tout à l'envers. »	11
« L'astrologie est une fausse science. »	15
« Les Australiens descendent de bagnards. »	19
« Nous n'utilisons que 20 % de notre capacité intellectuelle. »	23
« Les énergies renouvelables, c'est le retour à la bougie. »	29
« Les symboles maçonniques ont été inspirés par la religion pharaonique. »	34
« Alan Turing est l'inventeur de l'intelligence artificielle. »	39
« L'Italie a été le berceau de la Renaissance. »	43
« Jeanne d'Arc a été condamnée pour sorcellerie. »	50
« Le siècle des Lumières est le siècle de la raison. »	53
« La mémoire est sélective. »	57
« Mozart est mort ruiné, oublié de tous. »	63
« Les nanotechnologies, c'est une nouvelle révolution industrielle. »	68
« Les Vikings ont sillonné toutes les mers. »	74
« Watergate, affaire Dreyfus... Quand que les médias dénoncent les méfaits des services secrets. »	78
« Le bio c'est trop cher, c'est pour les riches. »	86
« Les Japonais ont des mœurs bizarres. »	96
« Les femmes ont commencé à travailler à la Première Guerre mondiale. »	100
« La gaucherie a toujours été considérée comme une tare. »	105
« Les Phéniciens étaient un peuple de marins-marchands. »	110
« Les statues de l'île de Pâques n'ont pas d'antécédents. »	116
« Le yoga est une pratique hindoue multimillénaire. »	122
« Le destin de John F. Kennedy est l'aboutissement de l'ambition de toute une famille. »	127

« C'est au Moyen Âge que l'on assiste
à la naissance des universités. »132

« Napoléon a voulu imiter les empereurs romains. »141

« Les parents transmettent leurs phobies à leurs enfants. »146

« On peut mesurer l'intelligence grâce à des tests. »151

« La sélection naturelle conduit à l'extinction d'espèces. »156

« Le Vatican est l'un des rares États où on parle encore latin. »162

ANNEXES

Pour aller plus loin171

Biographie des auteurs173

« Alan Turing est l'inventeur de l'intelligence artificielle. »

Dans un article qui a eu une immense influence, Alan Turing a soutenu qu'il était possible de concevoir une expérience prouvant que l'intelligence de l'ordinateur ne pouvait pas être distinguée de celle d'un être humain. Le pari de Turing a éveillé l'ambition de l'intelligence artificielle.

L'Ordinateur et l'intelligence, site de Michel Volle
http://www.volle.com/ulb/o21116/textes/intelligence.htm#_ftn9

Dès 1936, à l'âge de 24 ans, avec les machines dites de Turing, Alan Turing jette les fondements théoriques de l'informatique en établissant un pont entre une formalisation mathématique du calcul et les automates à états finis, autrement dit, les ordinateurs. Il démontre alors qu'une machine très simple est à même de simuler le comportement de n'importe quel ordinateur. Quelques années plus tard, pendant la Seconde Guerre mondiale, il rentre dans le service du chiffre, qui cherche à décoder les communications interceptées sur les ondes. Il y emploie ses talents de mathématicien pour décrypter les messages ennemis. Il fait alors appel aux techniques de l'électronique naissante pour fabriquer des calculateurs rapides. Après la guerre, il contribue à la construction d'un des premiers ordinateurs électroniques, puis il poursuit des travaux plus spéculatifs sur les capacités des machines futures à penser, et il préfigure ainsi ce que sera l'intelligence artificielle. Il travaille ensuite sur des simulations informatiques de la croissance des cellules biologiques pour apporter une contribution originale à la compréhension de la morphogenèse des organismes vivants. Aujourd'hui, ses travaux font toujours l'objet de bien des discussions et alimentent des débats scientifiques enflammés dans la communauté de l'intelligence artificielle. C'est

tout particulièrement le cas du test de Turing, qui tente d'apporter une réponse expérimentale à une question souvent rebattue et un peu académique, mais toujours stimulante : « Une machine peut-elle penser ? » Turing imagine une mise en scène, le jeu de l'imitation, dans lequel un interrogateur tente de discerner une femme d'un homme qui travestit ses réponses pour ressembler à une femme. Tout l'attrait tient au dispositif télématique par l'intermédiaire duquel les messages transitent, les personnages ne communiquant que par l'écrit, sans accéder ni à la voix, ni au visage de leurs interlocuteurs. Hormis l'apparence physique, existe-t-il une différence entre l'homme et la femme dans l'ordre de l'intelligence ? Cette question subsiste certainement dans l'esprit d'Alan Turing et le jeu de l'imitation y apportera peut-être une réponse. Mais dans ses articles scientifiques, il la double d'une autre question : existe-t-il, entre l'homme et l'ordinateur, une différence dans l'ordre de l'intelligence, en dépit de leur différence de constitution physique ? Et, pour tenter d'y répondre, il superpose à la première simulation de la femme par l'homme, une seconde simulation en remplaçant, à l'insu de l'interrogateur, l'homme qui imite la femme par un ordinateur qui imite l'homme qui imite la femme. Turing prédit, en 1950, que d'ici 50 ans – c'est-à-dire en l'an 2000 – un ordinateur aura 70 % de chance de tromper un interrogateur jouant au jeu de l'imitation contre lui pendant cinq minutes.

De nombreux informaticiens réalisent aujourd'hui des automates qui prétendent fourvoyer les hommes jouant au jeu de l'imitation et, en conséquence, passer ledit test de Turing. On appelle ces automates des « chatbots » par contraction de *chat* – bavarder en anglais – et de « robot ». Il existe même un prix, le prix Loebner, qui récompense tous les ans le robot bavard, c'est-à-dire le « chatbot » le plus convaincant. Au-delà de cette conception pragmatique et empirique, certains chercheurs partisans d'une intelligence artificielle dite « forte » imaginent un test de

Turing qualifié de « total » où la machine ne se distinguerait plus du tout d'un homme (ou d'une femme)... Sorti sur les écrans en 2015, le film d'Axel Garland *Ex Machina* illustre parfaitement cette nouvelle perspective où le test de Turing se trouve en quelque sorte inversé : un robot à l'image non pas d'un homme, mais d'une femme, persuade son interlocuteur à l'issue de longues scènes de séductions, qu'en dépit des apparences, seule une vraie femme, cachée dans la machine, peut l'animer...

L'invention de ce test d'intelligence pour les machines fait-elle de Turing un précurseur de l'intelligence artificielle ? Certainement, car Turing a imaginé ce que serait l'intelligence des machines et il a répondu à toutes les objections que l'on opposait – et que l'on oppose toujours – à l'idée qu'une machine puisse penser. Cependant, il existe bien d'autres penseurs qui pourraient figurer au rang de précurseurs. Ainsi en va-t-il de Leibniz qui conçut, au XVII^e siècle, une machine à raisonner. Mais cette invention fait-elle de Turing l'inventeur de l'intelligence artificielle ? La question reste ouverte. D'un côté, comme nous l'avons vu, ce n'est pas Turing qui a inventé le terme « intelligence artificielle » ; d'ailleurs, il est mort avant que ce mot n'existe. Ce n'est pas lui non plus qui est à la source des outils développés ces cinquante dernières années pour réaliser ces machines pensantes dont il avait eu l'intuition. Enfin, il existe beaucoup de dimensions de l'intelligence artificielle qui échappent à la réalisation de *chatbot* et dont Turing n'a pas mentionné l'existence dans ses articles. C'est en particulier le cas de la construction des perceptions à partir des flux de sensations, par exemple, de la reconnaissance de la parole ou de la vision. C'est pour cette raison que ledit test de Turing a souvent été critiqué, parce que réduit aux seules dimensions symboliques de l'intelligence.

D'un autre côté, Alan Turing mit l'accent sur les dimensions essentielles de ce qui fera l'objet des investigations ultérieures des chercheurs en intelligence artificielle. Plus précisément, dans

les deux articles qu'il écrivit en 1947 et en 1950 sur l'intelligence des machines, il insista sur le rôle central que jouent les connaissances dans la réalisation d'une machine intelligente, c'est-à-dire d'une machine capable de jouer au jeu de l'imitation et de tromper un homme. Il anticipa ainsi ce que seront lesdits « systèmes à base de connaissances » ou « systèmes experts ». Il mit ensuite l'accent sur la simulation informatique des phénomènes d'apprentissage grâce à laquelle une machine serait en mesure de construire par elle-même des connaissances à partir de ses propres expériences. Il mentionna, enfin, différentes métaphores qui, selon lui, devaient aider à réaliser une machine intelligente. C'est ainsi qu'il suggéra de prendre pour modèle soit les capacités cognitives humaines – c'est-à-dire notre psychisme – soit le cerveau qui est la source de comportements intelligents, soit encore l'évolution des espèces – ce qui anticipa les notions d'algorithme génétique et d'informatique évolutionniste – soit enfin les phénomènes d'intelligence collective, qu'il s'agisse de l'intelligence en essaim ou des idées partagées par l'ensemble des membres d'une société. Toutes ces métaphores alimentèrent l'imagination de nombreux chercheurs en intelligence artificielle et en sciences cognitives pendant les cinquante années qui suivirent, et elles continuent de susciter les travaux de spécialistes. Ainsi, si Alan Turing n'est pas à proprement parler l'inventeur de l'intelligence artificielle, il en est certainement le précurseur le plus influent.

En conclusion de cette évocation du rôle d'Alan Turing, rappelons que la vie tragique de ce personnage hors du commun, mort à 42 ans, semble faire écho au jeu de l'imitation qu'il a mis en scène : homosexuel anglais traqué par la société victorienne de l'immédiat après-guerre, Alan Turing fut arrêté par la police, accusé, jugé, puis condamné à subir un traitement hormonal qu'il ne supporta pas et qui le conduisit à se suicider.

Jean-Gabriel Ganascia

« Le yoga est une pratique hindoue multimillénaire. »

Que l'on soit brahmane, ascète, bouddhiste, jain, shivaïte ou matérialiste, l'homme sage qui se dévoue avec confiance à la pratique constante du yoga obtiendra la réalisation complète.

Dattātreyayogaśāstra (I.40-42), X^e siècle

De l'Extrême-Asie à l'Europe, en passant par le Moyen-Orient, l'Afrique, les États-Unis ou l'Amérique du Sud, le yoga connaît de nos jours un succès planétaire. Pour ces millions de pratiquants, « faire du yoga » signifie le plus souvent suivre, de manière ponctuelle ou régulière, et sous la direction d'un enseignant diplômé, un cours collectif dans lequel alternent des postures ou des enchaînements dynamiques en rythme avec le souffle et des moments de détente en silence. Si les méthodes peuvent varier dans leurs détails techniques ou leur intensité, toutes visent à atteindre un état de bien-être. Le succès de cette discipline s'est accompagné de l'émergence d'une industrie prospère, allant du dépôt de marques, de brevets et de franchises, jusqu'au développement de produits dérivés (tapis, coussins, manuels, journaux, DVD, etc.), en passant par la création d'institutions (centres, écoles, fédérations, etc.) et d'événements commerciaux (salons, festivals, etc.). Loin de la contre-culture des années 1960 avec laquelle il a longtemps été associé, le yoga est plus que jamais au cœur de nos sociétés modernes et de leurs logiques de consommation.

En contraste avec cette image d'une discipline transnationale branchée, ses promoteurs décrivent généralement le yoga comme relevant d'une tradition indienne ancestrale. Sans aller jusqu'à évoquer les nombreux mythes indiens qui font du yoga un don des dieux aux hommes, il est souvent argué qu'un sceau de

Mohendjo-Daro représentant une sorte d'ascète en posture assise prouverait que le yoga existait déjà 4 800 av. J.-C. On sait pourtant aujourd'hui qu'il s'agit d'une représentation, courante à l'époque, d'une posture royale. À cette question de l'origine historique du yoga s'ajoute celle de son présumé caractère religieux. Aux États-Unis, où le yoga est enseigné dans les écoles publiques de quelques États, certaines organisations nationalistes hindoues militent pour que soit officiellement reconnu le caractère hindou du yoga, tandis que le président du pays, Barack Obama, défend l'idée que le yoga serait une « discipline spirituelle universelle ». Ce type de polémiques est récurrent depuis que le yoga est pratiqué en dehors de l'Inde. En témoignent les mises en garde régulières du Vatican à l'intention de ses fidèles tentés de s'y adonner ou les déclarations de groupes fondamentalistes qui voient dans cette discipline l'œuvre de Satan au point que certains juristes musulmans ont prononcé des fatwas contre sa pratique. Le yoga est-il donc récent ou ancien, hindou ou non hindou ?

Tout d'abord, force est de constater que, si le terme yoga est ancien, ses significations ainsi que ses usages sont divers. En fonction des contextes, il peut ainsi désigner un type particulier de constellation planétaire, le fait d'attacher un animal ou encore une recette de cuisine. Ce n'est qu'aux alentours du V^e siècle avant notre ère que le terme yoga renvoie pour la première fois à un état spirituel particulier tout autant qu'à la voie ou méthode qui y mène. C'est du moins ce qu'enseigne la *Kaṭha-upaniṣad*, une des *upaniṣad* védiques – un corpus de textes considérés par les hindous comme révélés, c'est-à-dire d'origine non humaine. La racine YUJ-, dont est dérivé le mot yoga, peut signifier soit « unir, attacher », soit « mettre au repos, arrêter ». En fonction de l'étymologie qu'on lui prête, le terme yoga peut donc désigner l'union ou l'arrêt de la triade composée du corps, du souffle et de la pensée. En tant que méthode, il existe une très grande diversité de yogas, souvent distingués entre eux par une épithète spécifique. La *Bhagavadgītā*, l'un des textes

religieux aujourd'hui les plus révéérés par les hindous, décrit par exemple trois yogas principaux : celui de la dévotion (*bhakti-yoga*), de l'action rituelle (*karma-yoga*) et de la connaissance libératrice (*jñāna-yoga*). Que ce soit par la croyance en une divinité d'élection, par la capacité à effectuer, dans un juste état d'esprit, ses obligations rituelles ou par l'aptitude à saisir des vérités contenues dans les textes révélés, chacun de ces yogas s'ancre dans des doctrines de salut hindoues, encore aujourd'hui très vivantes.

Tel n'est pas le cas du yoga de Patañjali, du nom de l'auteur ou du groupe d'auteurs auquel est attribué le *Yogasūtra* (env. IV^e ap. J.-C.). Ce traité se distingue en effet dans la littérature indienne par son universalité. Même si l'influence de la pensée bouddhiste y est décelable et qu'il est contraint par les limites imposées par la langue sanskrite, le *Yogasūtra* cherche à dépasser le cadre social où il a été composé. En visant « l'arrêt des fluctuations du mental » par un cheminement composé de huit étapes, le *Yogasūtra* est un exposé doctrinal sur des expériences de nature spirituelle. De par la brièveté et le caractère abscons de ses aphorismes (*sūtra*), il ne peut cependant être compris sans l'aide d'un commentaire. Différents exégètes ont pu ainsi lui en donner une lecture théiste ou athée en fonction de leurs opinions propres. Considéré comme l'un des points de vue classiques de la philosophie indienne (*darśana*), le *Yogasūtra* de Patañjali reste, jusqu'à aujourd'hui, une référence majeure de la littérature indienne. Pour autant, on ne lui connaît pas de lignée de transmission et, à la fin du XIX^e siècle, son enseignement était quasi-inexistant.

Aussi importants qu'ils soient, ces yogas de la *Bhagavadgītā* ou le yoga de Patañjali semblent, dans les faits, très éloignés du yoga communément pratiqué aujourd'hui. Ce yoga dit « moderne », principalement transmis en langues occidentales, tire son origine de l'interpénétration d'un yoga médiéval, le *haṭha-yoga*, et d'un ensemble de courants ésotériques et de mouvements hygiénistes européens. Le *haṭha-yoga* – le « yoga [dont la pratique confère] de

la force » – est mentionné pour la première fois dans des manuscrits du X^e siècle. Ce terme désigne alors des techniques énergétiques spécifiques, fruit de la rencontre entre des traditions ascétiques d'origines diverses et parfois fort anciennes. Fondée sur une compilation de textes qui lui sont antérieurs, la *Haṭhayogapradīpikā* [*Lumière sur le haṭha-yoga*] érige au XV^e siècle le *haṭha-yoga* en discipline à part entière en y intégrant des techniques connues auparavant sous d'autres noms, tels que le « yoga de la dissolution » (*laya-yoga*) ou le « yoga de la récitation mantrique » (*mantra-yoga*). Ce texte décrit des postures, des techniques énergétiques, des contractions et des exercices de contrôle du souffle, dont la pratique assidue permet d'atteindre un état d'accomplissement total appelé l'« enstase » (*samādhi*). Loin de proposer un yoga seulement physique, la *Haṭhayogapradīpikā* enseigne en effet une majorité de postures d'assise en vue de la méditation. Ce n'est qu'au fil des siècles et avec l'apparition d'autres traités que le *haṭha-yoga* intégrera une plus grande variété de postures.

Soulignons que, s'ils ont une visée spirituelle, les traités de *haṭha-yoga* ne véhiculent pas de philosophie particulière. Ils affirment s'adresser à toutes personnes – hommes, femmes, malades, jeunes, vieux, ascètes ou laïcs – indépendamment de leurs croyances. Le *Dattatreya-yogaśāstra* (X^e siècle) déclare ainsi que la pratique sied autant à l'hindou, au bouddhiste ou au jaïn, qu'au shivaïte ou au mécréant. S'il en est ainsi, c'est que celle-ci est considérée comme plus importante que l'adhésion à une doctrine particulière : pour le *haṭha-yoga*, la réalisation vient au pratiquant enthousiaste et assidu, indépendamment de ses opinions religieuses. Cette grande ouverture doctrinale a valu au *haṭha-yoga* d'être adopté par différentes religions – telles que le bouddhisme, l'hindouisme, le jaïnisme et l'islam – autant que d'être transmis en dehors de tout cadre doctrinal.

À partir du milieu du XIX^e siècle, avec la domination britannique sur le sous-continent indien et la profonde transformation des

mentalités qu'elle provoque, le *hatha-yoga* évolue fortement. Alors que, malgré ses prétentions universelles, il était resté l'objet d'une transmission initiatique – de maître à disciple – dans un milieu composé principalement d'ascètes masculins, le yoga est ensuite assimilé par des laïcs et adapté à un public plus large. Son enseignement prend désormais la forme de cours collectifs dans lesquels sont intégrés des enchaînements dynamiques issus du culturisme et de gymnastiques européennes. Selon une perspective hygiéniste et moralisatrice, le yoga sert alors, explicitement ou non, à former des corps sains aptes à la lutte nationale. À la physiologie du « corps yogique » composé d'énergie circulant dans des « roues » (*cakra*) et des « canaux » (*nāḍi*), s'ajoute la conception biomédicale d'un corps fait de muscles et de nerfs qui permet au yoga de devenir l'objet d'études cliniques. Fort de cette crédibilité scientifique, le yoga moderne est désormais une pratique de bien-être courante au sein de l'élite urbaine en Inde comme ailleurs – les États-Unis compterait plus de 20 millions de pratiquants. Il est en revanche peu pratiqué par les ascètes hindous, lesquels se consacrent à d'autres disciplines spirituelles.

Les questions de l'origine et de l'historicité du yoga ne peuvent donner lieu à des réponses tranchées telles que celles qui émergent des milieux extrémistes de tous bords. Si le yoga est assurément une discipline ancienne en Inde, il a très tôt pris des formes variées, s'adaptant à des systèmes religieux différents ou se développant indépendamment de toute doctrine particulière. Fruit de la rencontre de traditions indiennes médiévales et de pratiques européennes modernes, le yoga communément pratiqué aujourd'hui en Asie comme en Occident est ainsi l'expression contemporaine d'instruments conçus par l'être humain pour se dépasser. C'est sans doute dans cette ambition autant que dans sa prise en compte globale de la personne que le yoga trouve son universalité et son actualité.

Pascale Haag et Blandine Ripert

« Napoléon a voulu imiter les empereurs romains. »

Si le peuple romain eût fait le même usage de sa force que le peuple français,
les aigles romaines seraient encore sur le Capitole, et dix-huit siècles de tyrannie
n'auraient pas déshonoré l'espèce humaine.

Proclamation au peuple cisalpin, 11 novembre 1797

Le tableau officiel du Sacre de Napoléon par Jacques-Louis David (aujourd'hui exposé au Louvre) est comme un aveu : c'est Rome qu'on imitait et cet Empereur se prenait pour Auguste, le créateur du gouvernement et de l'administration romains. Est-ce si simple ?

À la fin du XVIII^e siècle, les références romaines étaient partout dans la vie quotidienne des Français : littérature, théâtre, peinture, sculpture, architecture et... politique. Le Consulat (institution inspirée de celles de la République romaine) et l'Empire n'allèrent pas à contre-courant de cette vogue antique. On créa des préfets. On codifia. On adopta l'aigle éployée comme emblème. On organisa la Légion d'Honneur en cohortes. On construisit ou on projeta des arcs de triomphe (celui du Carrousel fut achevé sous le règne de Napoléon, celui de l'Étoile, commencé sous son règne, ne fut achevé qu'en 1836). Dans un pamphlet de 1800, dirigé contre ceux qui doutaient des capacités de son frère, Lucien Bonaparte plaça Napoléon au niveau de Jules César, seul personnage historique digne de lui être comparé. La propagande officielle s'inspirait des thèmes romains : ainsi, par exemple, le *Bonaparte au pont d'Arcole* de Gros représente le général prenant la pose symbolique de la déesse de l'Histoire. Enfin, lors du Sacre et sur les monnaies, l'Empereur se présenta au peuple couronné de lauriers.

En simplifiant à l'extrême, on pourrait conclure que l'Empire français revendiqua la Rome antique comme référence. Il convient de nuancer cette idée et de rendre à Charlemagne ce qui lui revient. Car c'est bien plus en pensant (mais sans le « singer ») à cet empereur que Napoléon construisit la plus grande part de la symbolique de sa monarchie.

La dynastie nouvelle ne pouvait pas être sans racines historiques. Napoléon avait compris qu'il fallait tremper son pouvoir dans des exemples passés crédibles qui renforceraient, par référence comme par symétrie, sa propre légitimité. La dignité impériale devait renvoyer à l'histoire et, si possible, la plus glorieuse et la moins contestable. Il n'y avait pas eu d'empereur en « France » (au sens géographique moderne) depuis Charlemagne et Louis le Pieux ou le Débonnaire (814-840), même si la dignité d'« empereur d'Occident » avait encore été nominalement conférée à d'autres Carolingiens, tels Charles II, Louis II, Louis III et Charles III, avant que le Saint Empire ne devienne « germanique ».

Charlemagne était à la fois un restaurateur (celui qui avait ressuscité l'Empire romain) et un fondateur (celui qui avait affermi l'Empire franc). Son parrainage avait un intérêt à l'intérieur de l'Empire comme à l'extérieur et c'est à lui que Napoléon voulut qu'on l'assimile. Ce faisant, il ne se coupait pas de la tradition de l'Ancien Régime : les Capétiens (et les Bourbons) descendaient des Carolingiens et le sacre des rois faisait largement appel, comme ornements royaux, à des objets rappelant Charlemagne (épée, sceptre, couronne, main de justice, éperons). Ces « ascendances » rappelaient en outre à la Maison d'Autriche que le chef de l'État français, remplaçant des Bourbons, n'était pas moins « impérial » que les Habsbourg, ce qui lui donnait un droit de regard sur les affaires allemandes et italiennes. Selon la doctrine française, en effet, la « création » du Saint Empire romain germanique par Otton I^{er}, en 962, était un accident de l'histoire que l'on était en droit de vouloir réparer à tout moment.

Dès 1803, Bonaparte ordonna l'érection d'une statue de Charlemagne au sommet d'une colonne « à la Trajan », au centre de la place Vendôme. En 1804, lorsqu'il décida de se faire couronner, il fit rechercher les objets ayant appartenu à son lointain prédécesseur. On en retrouva un certain nombre qui avaient échappé au pillage du trésor de Saint-Denis, en 1793. Malheureusement, la couronne avait été fondue et il fallut en faire fabriquer une neuve. Les autres pièces, retrouvées par miracle, étaient d'une authenticité douteuse. L'Empereur décida donc de se faire « couronner de neuf ». Les quelques morceaux d'histoire récupérés allaient le suivre lors de la cérémonie, portés par les maréchaux honoraires. Peu importait, d'ailleurs, que ces objets aient vraiment appartenu à Charlemagne, seul comptait leur valeur métaphorique. Toute la cérémonie du sacre s'inspira d'exemples carolingiens (bien plus que romains) comme la présence des pairs autour de l'Empereur et des représentants de la nation dans Notre-Dame (tels ceux qui entouraient l'empereur d'Occident lors des réunions dites « du champ de Mai »), l'utilisation d'un sceptre, d'une main de Justice et d'un globe (cet insigne ne figurant pas dans ceux des rois de France mais dans ceux du chef du Saint Empire), etc.

Rome n'était pas absente des références du nouvel Empire, mais par Charlemagne interposé. En effet, ce dernier pouvait être considéré comme le restaurateur de l'Empire romain dans son berceau, en Occident, contre l'Empire d'Orient de Byzance (rivale de Rome depuis le partage de l'Empire, dont l'empereur était défaillant, au IV^e siècle) et avec le pape (dont Charlemagne s'instaura le protecteur).

Si la grande majorité de l'opinion ignorait probablement tout de ces réflexions doctrinales ou historiques, on ne peut douter que Napoléon et son entourage s'y référèrent, tant sont troublantes les « coïncidences » entre la symbolique carolingienne et la nouvelle pratique napoléonienne. Ce faisceau de références se

retrouva dans le bestiaire impérial : aigle et, à un niveau moindre, abeille. L'aigle rappelait manifestement Rome qui l'utilisa comme emblème exclusif de ses armées à partir de 104 av. J.-C., mais Charlemagne l'avait lui aussi utilisée. Quant aux abeilles, elles devinrent l'emblème personnel de l'empereur. « À défaut d'en rencontrer qui se recommandassent de Charlemagne, a ironisé Frédéric Masson, on remonta plus haut et l'on se souvint fort à propos que, à Tournai, dans le tombeau de Childéric I^{er} (NDA : fondateur, en 457, de la dynastie des Mérovingiens), on avait trouvé des "abeilles" de métal (NDA : en réalité des cigales) qu'on avait jugé s'être détachées de sa robe ou de son manteau royal. » Le choix des symboles de son Empire effectué, Napoléon se rendit en pèlerinage à Aix-la-Chapelle, capitale choisie par Charlemagne (2-10 septembre 1804), y entendit un Te Deum à la cathédrale avant de se recueillir, visiblement ému, devant l'endroit que l'on supposait être celui de la tombe de l'empereur des Francs, mort en 814. Contrairement à une légende répandue par certains mémorialistes, Napoléon ne prit pas place sur le trône de pierre de son illustre prédécesseur, mais se contenta de l'observer avec attention.

Après le Sacre, Napoléon n'oublia pas Charlemagne lorsque les nécessités de la politique se firent sentir. C'est à son « prédécesseur » qu'il pensa lorsqu'ayant décidé de liquider le Saint Empire, après Austerlitz (2 décembre 1805), il le remplaça par une Confédération du Rhin entièrement soumise à la France. Selon un des grands historiens de la vie personnelle et familiale de Napoléon, Frédéric Masson, il pensa prendre le titre d'empereur d'Occident. S'il conserva son titre « d'empereur des Français », c'est probablement parce qu'il ne souhaitait pas choquer l'opinion du pays. Cela ne l'empêcha pas de continuer à s'identifier à Charlemagne. Ainsi, en février 1806, mécontent de la conduite du pape Pie VII qui, selon lui, ne se pliait pas assez à sa politique religieuse et économique (notamment en ne fermant pas les ports

des États pontificaux au commerce anglais), il écrivit au cardinal Fesch, ambassadeur de France près le Saint Siècle, pour lui prescrire la fermeté face à la Curie : « Dites bien que j'ai les yeux ouverts ; que je ne suis trompé qu'autant que je le veux bien ; que je suis Charlemagne, l'épée de l'Église, leur empereur ; que je dois être traité de même. »

Thierry Lentz